

---

Adresse de la société des Amis de la Liberté et de l'égalité de Mont-Arrast (ci-devant Saint-Clar, Gers), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Adresse de la société des Amis de la Liberté et de l'égalité de Mont-Arrast (ci-devant Saint-Clar, Gers), lors de la séance du 21 brumaire an III (11 novembre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome CI - Du 19 au 30 brumaire an III (9 au 20 novembre 1794) Paris : CNRS éditions, 2005. p. 98;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_2005\\_num\\_101\\_1\\_18054\\_t1\\_0098\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_2005_num_101_1_18054_t1_0098_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 04/10/2019

c'

[*La société populaire et révolutionnaire de Bou à la Convention nationale, le 30 vendémiaire an III*] (40)

Liberté, Fraternité, Égalité  
République française une et indivisible  
ou la mort.

Citoyens représentans

Les cultivateurs de la commune de Bou paisible dans leurs chaumières ont appris avec indignation l'assassinat de Tallien. Mais aussi ils savent que les traitres, qui ont provoqué ce crime ont manqué leurs coups, que l'égide républicaine en a garanti et qu'enfin il respire.

Citoyens représentans

Il est un terme à l'intrigue et à la malveillance, l'extermination du chef et de ses complices et la prochaine punition de la faction nous annonce bientôt le beau soleil de la république : continués augustes représentans votre carrière énergique : punissez les traitres, les fripons et les aristocrates ; pour nous avec nos instrumens ruraux nous allons nous occuper de nos travaux ordinaires pour faire fleurir cette république que nous chérissons et nous jurons de la maintenir en dépit de ceux qui, en criant qu'ils la veulent, la déchirent et assassinent la liberté, nous jurons aussi de ne connoître pour point de ralliement que la Convention nationale.

Vive la république, vive la convention nationale, vivent nos braves armées victorieuses, périsent tous les intrigants et les traitres.

Salut et fraternité.

Fait à Bou ce 30 vendémiaire l'an 3<sup>e</sup> de la République française une et indivisible et démocratique ou la mort en dépit de tout nos scelerats ennemis.

JACQUEIN, greffier et 20 autres signatures.

d'

[*Extrait des registres de la société des Amis de la Liberté et de l'égalité de Mont-Arrast, le 30 vendémiaire an III*] (41)

Liberté, Égalité, unité, indivisibilité  
de la République ou la mort.

Extrait des registres de la société des Amis de la liberté et de l'égalité séant à Mont-Arrax cy-devant St-Clar, chef lieu du canton, district de Lectoure, département du Gers.

Du decadi 30 vendémiaire l'an trois de la République une et indivisible.

Présidence de Maignaut

La société s'est levée en masse (sur la lecture de l'adresse de la Convention nationale aux Français contenue dans le Buletin du 18<sup>e</sup> vendémiaire) et a juré de défendre jusques à la mort les principes républicains qu'elle exprime : un membre a présenté dans l'instant un projet d'adresse, qui a été voté par acclamation, pour être envoyé sur le champ à la convention nationale, aux comités de Salut public, de Sureté generale et de Legislation.

Suit l'adresse

Citoyens Représentans.

Oui, restés à votre poste pour asseoir sur la France ces principes impérissables de la liberté et du républicanisme que vous ressentés et que vous exprimés si bien : qu'ils périssent dans le même tombeau que l'aristocratie et le modérantisme, ces hommes de sang qui voudroient usurper l'autorité nationale et attenter à la Convention : elle sera toujours notre point de ralliement et nous mourrons pour la défendre ; que toutes les factions tombent, que tous les cœurs soient unis ; que la loi, que vos décrets, que l'amour de la patrie soient la règle de leur conduite et de leurs actions.

MAIGNAUT, *président*, CANTELOUP,  
LALOUPE, *secrétaires*.

e'

[*Procès-verbal de la célébration de la fête, ordonnée par la loi du 7 vendémiaire an III, de la commune de La Réole, département du Bec-d'Ambès, le 3<sup>e</sup> decadi de vendémiaire an III*] (42).

Égalité, Liberté.

Le troisième decadi de vendémiaire, 3<sup>e</sup> année de l'ère républicaine ; en exécution de la loi du sept de ce mois, la fête des victoires remportées par les armées de la République française sur les tyrans coalisés, a été célébrée par la commune de la Réole, comme suit.

L'administration de district, le tribunal judiciaire, le bureau de conciliation, la justice de paix, le comité de surveillance révolutionnaire, les commissaires des fêtes publiques envoyés par la société populaire, les membres composant la municipalité, se sont réunis à une heure de l'après midi à la maison commune. Là, ils ont pris chacun une branche de chêne-vert, et soudain, sont entrés dans le centre d'une compagnie de vétérans et d'un détachement de la garde nationale, rangés en ordre à l'issue de cette maison : ils sont partis dans cet ordre, en chantant les hymnes de la liberté, précédés et suivis d'un peuple immense et d'une musique

(40) C 326, pl. 1415, p. 9.

(41) C 326, pl. 1415, p. 7 et 8.

(42) C 324, pl. 1396, p. 4.